

du C. de la M. prouve qu'elle a tout ce qu'il faut pour être regardée comme la vraie interprete de la prononciation des anciens Juifs; puisqu'elle est plus rapprochée du tems où l'hébreu étoit encore une langue vivante. " Il
 „ n'y a pas d'apparence que les Massorethes
 „ aient ponctué les Livres de la loi autrement qu'on les lisoit en ce tems-là dans
 „ les synagogues. Quoique l'hébreu fût alors
 „ une langue morte & hors de l'usage commun, on continuoit toujours de lire l'écriture hébraïque dans les synagogues &
 „ dans les écoles. Les Juifs ne pouvoient
 „ être suspects dans cette matiere, comme
 „ ils le pourroient être dans une autre où il
 „ s'agiroit de la créance. Aben-Ezra, savant
 „ Juif, qui semble avoir cru, contre l'opinion commune de ses docteurs, que les
 „ Massorethes ont été les auteurs des points-voïels, veut seulement qu'ils aient fixé ce
 „ qui étoit déjà reçu par une longue tradition.

des points massoréthiques l'abbé Masclef emploie la premiere voïelle qui sert à exprimer le nom de la consonne précédente: p. ex. après la consonne *daleth* il place un *a*, après *beth* un *e* &c. Giraudeau prétend également lire l'hébreu sans les points massoréthiques; mais avec cette différence que par-tout où il manque une voïelle, il y place la lettre *o*, au lieu que Masclef y met la premiere voïelle qui se trouve dans le nom de la consonne qui précède. Deux systèmes arbitraires, qui plus d'une fois produisent des leçons & des sens insoutenables.